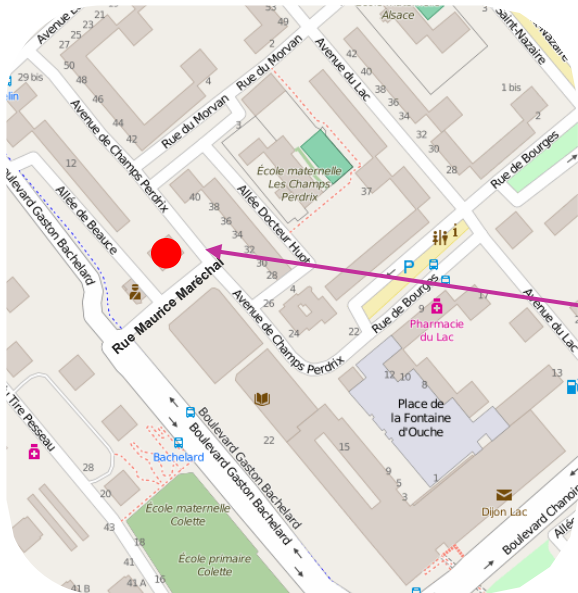


L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Psychiatre,
- Psychologue,
- Cadre socio-éducatif,
- Ergothérapeutes,
- Art-thérapeutes,
- Musicothérapeute,
- Infirmier(ère)s spécialisé(e)s,
- Agent des services hospitaliers.

LE PLAN D'ACCES



Espace des Expressions
G. Bachelard
2 Allée de Beauce
DIJON
Entrée : rue Maurice Maréchal



En autobus : prendre la ligne 3 – arrêt « Bachelard »

Entrée : RDC immeuble rue Maurice Maréchal

Espace des Expressions G. Bachelard

2 allée de Beauce - 21000 DIJON - (Entrée rue Maurice Maréchal)

L'Espace Des Expressions G. Bachelard est un Centre d'Accueil Thérapeutique qui a pour vocation première le soin par les thérapies à médiations expressives. Structure intersectorielle du Centre Hospitalier La Chartreuse, rattachée au pôle dijonnais de psychiatrie générale, il propose un ensemble d'activités thérapeutiques et des temps d'accueil qui visent à replacer la personne dans une dynamique de projets solidaires tout en restaurant ses capacités expressives, créatives et relationnelles.



Contacts :

Secrétariat : 03 80 43 81 82

Fax : 03 80 43 45 50

Horaires d'ouverture :

9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30

du lundi au vendredi



LES MISSIONS

L'Espace des Expressions G. Bachelard s'adresse à des personnes souffrant sur le plan psychologique, suivies dans le secteur public comme dans le secteur libéral.

LES OBJECTIFS DES SOINS

Les prises en charge de l'Espace des Expressions s'inscrivent dans le courant des psychothérapies institutionnelles.

Durant son suivi, chaque individu est donc invité à :

- Déterminer ce qui lui semble le meilleur pour son mieux-être,
- Formuler sa vision des processus en cours,
- Associer son regard à celui des autres,
- Se retrouver et se différencier dans la dynamique de la structure,
- Développer l'estime de soi dans un sentiment de confiance et de sécurité.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Autour de la dynamique des processus d'expression, se greffe également un travail d'ouverture sur le milieu ordinaire et un travail en réseau important avec les structures sociales, médico-sociales, associatives, culturelles régionales et divers lieux de formations.

L'ORIENTATION - LA PRESCRIPTION

Sur la base d'une prescription d'un psychiatre ou du médecin généraliste, un protocole est établi avec l'utilisateur sur une période déterminée.

Les droits de prise en charge sont étudiés parallèlement.

Le choix des activités thérapeutiques et la durée de la prise en charge se font en fonction d'indications personnalisées du médecin prescripteur et des préférences exprimées par la personne concernée.

LES ATELIERS PROPOSÉS

Ces ateliers visent à faciliter la reconstruction identitaire et l'autonomie du patient au travers d'une large utilisation de divers modes d'expression et de création (corporels, plastiques, musicaux...).

Espace corporel :

- Piscine,
- Assouplissement, musculation,
- Marche
- Badminton,
- Sport collectif,
- Corps et mouvement.

Espace détente :

- Jeux de société,
- Jardinage,
- Sorties culturelles (cinéma, expositions...),
- Groupe de parole (1 fois / mois).

Espace psychocorporel :

- Relaxation (en groupe ou en individuel),
- Yoga,
- Massage.*

Espace musical :

- Écoute musicale,
- Expression musicale,
- Chant,
- Musicothérapie.*

Espace créatif :

- Vidéo : court métrage,
- Vidéo : film d'animation,
- Théâtre,
- Écriture,
- Art-thérapie,
- Ergothérapie,
- Lecture à haute voix,
- Atelier cuisine,
- Groupe journal.

* Ces prises en charge se font sur prescription médicale spécifique.